

## CME session 2018, conseil du 26 mai 2018

**Présents :**

**(enfants)** Timéo Chemineau, Léna Retailleau, Sévan Arnou, Nora Guicheteau, Alicia Hervouet, Laurine Loiseau-Gallard, Louis Loiseau, Timon Méfort, Chloé Merceron et Noah Rabouan, Olivia Guinhut, Charlotte Rotureau, Noah Vendée, Fiorenzo Cailleaud-Desloges

**(adultes)** Chantal Chupin, Aurélie Julan, Colette Renaud, Marina Rochais et Dominique Landreau.

**Absents excusés :** Freddy Sorin

**Absent non excusé :** Milo Brémaud

**Date prévue du prochain CME : samedi 22 septembre de 10h30 à 12h**

**Prévenir impérativement le référent en cas d'absence**

**landreaudom@orange.fr**

Début de séance à 10h30

### Point en assemblée plénière

Un bilan de la chasse aux œufs du 31 mars est fait en début de séance.

250 petits pots ont été récoltés pour les restos du cœur (soit 65 kg). Dominique a fait lecture du courrier de remerciement des Restos du cœur de Cholet.

Pour comparatif en 2017, ce sont 220 petits pots qui avaient été donnés (soit 57 kg).

Le CME remercie vivement les ambassadrices de la Tessoualle et la délégation des anciens combattants pour leur participation active à cette matinée festive.

Au point de vue financier, Dominique informe le CME du coût de cette manifestation. Le coût des 2200 œufs commandés à G20 s'est élevé à 278 €, la facture de l'œuf commandé à la boulangerie Manière s'est élevée à 26,50 € et des deux œufs commandés à la boulangerie Ouvrard ont coûté 54 €. Le coût total de la chasse aux œufs s'est donc élevé en 2018 à 358,50 €.

### Visite du foyer des jeunes

A la demande des jeunes élus lors du dernier CME, une visite du foyer des jeunes a été organisée avec des explications sur le coût de la rénovation et sur les modalités d'accueil des jeunes Tessouallais au foyer.

Au 26 mai, 23 jeunes sont adhérents au foyer des jeunes.

### Abri vélos de l'ADC

Au retour de la visite du foyer des jeunes, une brève information a été donnée aux jeunes élus sur l'abri vélos mis en place par l'ADC pour les abonnés aux services de TPC.

## Commission animations et loisirs

Le pique-nique entre les CM1 et CM2 des 2 écoles aura lieu le 4 juillet à 12h30 à la salle des fêtes, **RV aux enfants du CME à 12h15**

La BOUM des vacances aura lieu le 4 juillet à 14h

A l'entrée : Noah R, Sévan, Nora, Laurine et Timéo seront avec des adultes pour récupérer les autorisations parentales et remettre à chaque enfant un ticket pour les chouquettes et un ticket pour les bonbons. Prévoir 2 carnets de tickets (**Chantal**) :

- 3 chouquettes
- 1 paquet de fraise tagada et un paquet de dragibus

4 affiches en A 3 pour mettre aux 2 entrées des 2 écoles + les flyers => **Aurélie** refait l'affiche avec les images cherchées et envoyées par Nora



*Pique-Nique pour les CM1 et les CM2 à 12h30 à la salle des fêtes*

**Chantal** récupérera les flyers et affiches à la mairie et les fera passer à **Aurélie**.

**Aurélie** va donner les flyers et affiches à :

- Timéo pour l'école Notre Dame
- Noah R pour l'école du Moulin

Courrier autorisation des parents à reprendre auprès du secrétariat de mairie => **Chantal**

Commandes :

- Boulangerie Manière, Timéo a téléphoné pour passer la commande de 400 chouquettes au prix de 60€, la livraison est prévue à 13h30 à la salle des fêtes

- G20 : **Chantal** va passer faire la commande. 120 sachets de fraise, 120 sachets de dragibus, gobelets, serviettes papier, bouteilles d'eau, coca-cola, jus de pomme

Sono : Noah a téléphoné au DJ pour confirmer l'horaire de la boum. M. Devanne viendra installer son matériel à partir de 12h15 à la salle des fêtes. Voir si la mairie a reçu le contrat (au téléphone il a parlé d'une augmentation).

Les enfants de la commission (Noah R, Sévan, Nora, Laurine et Timéo) doivent faire passer à **Aurélie** et **Chantal** leur choix de titres de chanson et groupe avant le 20 juin pour pouvoir les passer au DJ.

Fil rouge : Battle => Proposer une musique (par mail !)

Courrier aux services techniques => **Dominique**

Prévoir les tee-shirts => **Chantal** (voir badges ?)

Pique-Nique : changer l'heure du début : 12h30 => **Chantal** s'occupe du courrier auprès du secrétariat

## **Commission animations et nature & Commission sociale**

La commission sociale n'ayant pas de dossiers urgents à traiter, il a été proposé aux jeunes élus des commissions sociales et animations et nature de travailler ensemble.

### **Plantation d'arbres et arbustes pour les naissances de 2017**

Comme au printemps 2017 pour les naissances de 2016, les enfants du CME et la commission urbanisme - cadre de vie, souhaitent réaliser en présence des familles concernées, des plantations à l'entrée du lotissement du lavoir pour marquer les naissances sur la commune en 2017.

Les jeunes élus du CME souhaitent reprendre le même courrier que pour les plantations de 2017.

La date envisagée pourrait être celle du samedi 17 novembre 2018 en fin de matinée.

Dominique va voir auprès des services administratifs si le courrier pourrait être signé par tous les membres de la commission animations et nature lors de la boum du 4 juillet afin de laisser du temps aux familles pour s'organiser.

### **Mise en place de bornes de propreté canine sur la commune**

Comme souhaité lors de la mise en place du CME version 2018/2019, les élus du CME réfléchissent à la mise en place de 3 ou 4 bornes de propreté canine sur la commune.

- 4 lieux ont été sélectionnés :
- 1- Dans la vallée du Moulin
  - 2- Devant le cimetière
  - 3- Au niveau du lavoir
  - 4- Devant la bibliothèque

Ensuite, les jeunes élus ont fait le choix d'un modèle qu'il aimeraient voir retenu (modèle rouge rubis):

Modèle sur le site : [direct-collectivités.com](http://direct-collectivités.com) ou [vousser.fr](http://vousser.fr)



Le modèle sur pied coûte 301,44 € et celui sans pied 112,08 TTC. Le choix se porterait sur un avec pied pour la vallée du moulin et 3 sans pied pour le cimetière, le lavoir et la bibliothèque.

L'idée du CME serait de pouvoir inaugurer ces bornes de propreté canine le même jour que la plantation d'arbres pour les naissances de 2017.

Afin d'optimiser l'utilisation de ces bornes et d'éviter les abus, les jeunes du CME souhaiteraient coller sur ces bornes un petit panneau comme celui-ci-dessous :



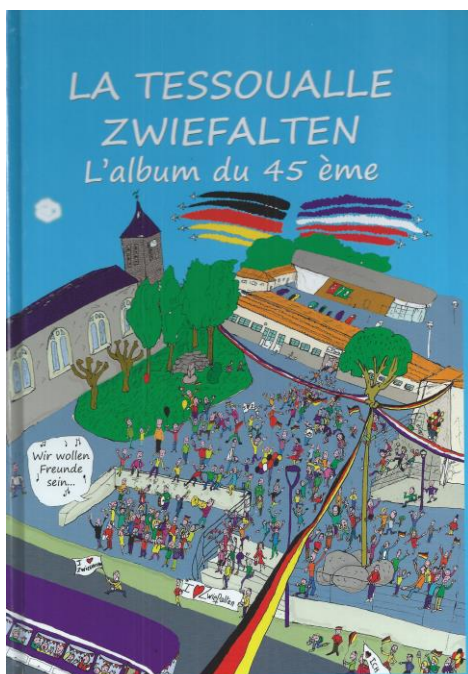
*Merci de respecter ce distributeur  
et de ne prendre qu'un sac à la fois !*



## Intervention de Monsieur Le Maire

En fin de séance, Monsieur Le Maire est intervenu pour parler du 45 ème anniversaire du jumelage avec la commune de Zwiefalten

Après un échange avec les jeunes élus, Monsieur Le Maire a remis au nom de la commune un exemplaire de la Bande dessinée (cadeau du comité de jumelage à chaque famille allemande ayant accueilli des Tessoullais lors du weekend à Zwiefalten pour les cérémonies du 45 è anniversaire) à chaque jeune élu du CME.



12h fin de séance